RAPPORT D'ACTIVITÉS **2019**

&+X

BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2019**

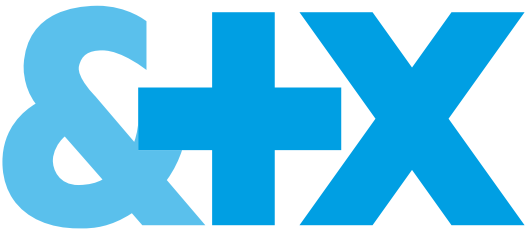

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES

La Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Banques Populaires et de leurs dirigeants. Elle est le lieu où s'élaborent les positions communes à l'ensemble du réseau. Garante de l'identité et des valeurs des Banques Populaires, la FNBP valorise leurs actions sur leurs territoires et se présente comme une force de proposition et d'orientation pour inspirer l'avenir et faire rayonner l'identité Banque Populaire.

LES BANQUES POPULAIRES EXPRIMENT LEUR RAISON D'ÊTRE

Depuis leur création, les Banques Populaires sont des entreprises coopératives, responsables, à l'écoute de leur territoire. Leur nature de banque coopérative les a amenées depuis toujours à agir en tenant compte de la performance sociale, sociétale, environnementale, bien au-delà de la nécessaire performance économique.

Le rapport Notat-Sénard, puis la loi Pacte et les débats qu'elle a entraînés, ont donné la possibilité aux entreprises qui le souhaitaient de définir leur « raison d'être ».

Définir et exprimer une raison d'être est un acte engageant qui oriente et éclaire les choix stratégiques, stimule la réflexion collective sur le long terme. La raison d'être est le sens profond qu'une entreprise donne à son activité et la manière dont elle définit son utilité, en termes d'offre de biens et services, mais aussi son utilité sociale : les besoins fondamentaux auxquels elle répond, la vision du futur à laquelle elle souhaite contribuer. C'est une précieuse boussole pour inscrire les décisions stratégiques dans la durée. C'est aussi une démarche responsable et un levier de réputation.

En janvier 2019, les Banques Populaires, via leur Fédération, ont initié des travaux de définition de leur raison d'être par une réflexion avec les dirigeants, puis au sein des Conseils d'administration des 14 Banques Populaires, complétée par la consultation d'un groupe d'amis critiques de plus de 450 personnes composé de sociétaires, de clients, d'administrateurs, de collaborateurs, de partenaires et de fournisseurs.

Les travaux ont abouti à une formulation qui a été débattue puis validée en Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Banques Populaires en septembre 2019. Elle exprime tout à la fois la vision, la mission et la contribution historique des Banques Populaires.

LA **RAISON D'ÊTRE** BANQUE POPULAIRE

Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire.

- **Au cœur des territoires, les Banques Populaires ont une compréhension fine des acteurs et des enjeux régionaux, elles soutiennent les initiatives locales et agissent en proximité.**
- **Les Banques Populaires créent de la valeur économique et sociétale en étant convaincues de la nécessité d'une évolution harmonieuse de la société tout en préservant les générations futures.**
- **Le modèle coopératif des Banques Populaires leur garantit, depuis l'origine et grâce à leur gouvernance, indépendance, vision long terme, innovation et gestion équilibrée.**
- **Grâce à leur culture entrepreneuriale, les Banques Populaires accompagnent tous ceux qui entreprennent leurs vies et démontrent que la réussite est multiple.**

À partir de cette raison d'être « ombrelle », les banques du réseau Banque Populaire pourront décliner cette expression selon leurs spécificités régionales ou affinitaires.

Après cette phase de définition de la raison d'être, la démarche de co-construction va se poursuivre par une déclinaison concrète d'axes de contribution sociétale communs au réseau qui seront assortis d'indicateurs.

La formulation d'une raison d'être a été une première étape ; elle doit, pour être crédible, déboucher sur des pratiques ambitieuses et des preuves objectives.

Ces engagements, concrets et visibles, visent à positionner les Banques Populaires de manière forte vis-à-vis de l'externe comme de l'interne, à renforcer la différence coopérative et à asseoir la préférence pour la marque Banque Populaire.

Des entretiens ont donc été réalisés début 2020 avec l'ensemble des Banques Populaires, leurs dirigeants et certains collaborateurs afin de pouvoir finaliser les travaux dans le cadre du Comité Communication, Sociétariat et RSE animé par la FNBP.

CRÉDITS PHOTOS

© Philippe Couette : p. 2 ;
© BPSUD, Philippe Matsas, BPALC, Casden, Crédit Coopératif, BPMED, BPN, BPVF, BPBFC, BPCE, BPACA, DP Multimedia, BPAURA, BPOCC, BPGO : p. 9 ;
© Philippe Laurençon : p. 11, 12, 14, 20, 39, 45 ;
© Casden : p. 16 ;
© illustrations Atelier Cartographik : p. 18, 26 ;
© FNBP : p. 23, 25, 36, 37, 41, 42 ;
© Fondation BP : p. 32

SOMMAIRE

01
LA **GOUVERNANCE** DE LA FNBP
p. 8

02
LA **FORMATION** DES ADMINISTRATEURS
p. 11

03
LA DÉMARCHE **COOPÉRATIVE** ET **RSE**
p. 14

04
LA POLITIQUE DE **MÉCÉNAT**
p. 20

05
LA **COMMUNICATION**
p. 26

06
LA **FONDATION**
p. 30

07
LA VALORISATION DU **PATRIMOINE HISTORIQUE**
p. 34

08
LE SERVICE DE **MÉDIATION**
p. 38

09
LES RELATIONS **INTERNATIONALES** ET **INSTITUTIONNELLES**
p. 40

10
LA **RÉGLEMENTATION**
p. 43

11
LES **ANNEXES**
p. 46

LA **GOUVERNANCE** DE LA FNBP

> LES INSTANCES FÉDÉRALES
> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
> LES SIX COMITÉS PERMANENTS

01

La FNBP tire sa force de ses membres, Présidents et Directeurs généraux des Banques Populaires. Ils peuvent échanger, débattre, travailler ensemble et porter la voix Banque Populaire.

LES INSTANCES FÉDÉRALES

Au cours de l'année 2019, les dirigeants des Banques Populaires se sont réunis quatre fois lors de Conseils d'administration et deux fois en Assemblées générales. Leur mobilisation au sein de ces instances est toujours importante puisque le taux moyen de présence s'élève à plus de 83% lors des Assemblées générales et atteint près de 84% lors des Conseils.

À compter du 1er juin 2019, une recomposition du Conseil de la FNBP a eu lieu à la suite du départ de deux Présidents de Banques Populaires atteints par la limite d'âge et qui ont été remplacés par deux Présidentes nouvellement élues. Ainsi, sur un total de 14 membres (hors invités permanents), le Conseil est désormais composé de dix hommes et de quatre femmes.

La FNBP a organisé, du 12 au 19 janvier, un voyage d'études pour les dirigeants des Banques Populaires en Asie. Ce déplacement à Singapour et Hong Kong avait pour principal objectif d'appréhender la transformation du monde au travers de rencontres et de visites avec Natixis et Pramex International ou encore au Lab Innovation de Visa sur les paiements du futur ou avec Vinci Grands Projets en charge du tunnel du métro de Hong Kong.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2019, il est composé de sept Présidents et de sept Directeurs généraux représentant les 14 Banques Populaires :

ANDRÉ JOFFRE
Président
Président de la Banque Populaire du Sud

OLIVIER KLEIN
1er Vice-président
Directeur général de la BRED Banque Populaire

BERNARD DUPOUY
Vice-président
Président de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

DOMINIQUE WEIN
Secrétaire
Directeur général de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

SYLVIE GARCELON
Trésorière
Directrice générale de la CASDEN Banque Populaire

JEAN-LOUIS BANCEL
Trésorier adjoint
Président du Crédit Coopératif

MARIE PIC-PÂRIS ALLAVENA
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Rives de Paris

LIONEL BAUD
Administrateur
Président de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

CHRISTOPHE BOSSON
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Méditerranée

FABRICE BOUVIER
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire du Nord

LUC CARPENTIER
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Val de France

BRUNO DUCHESNE
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

CATHERINE LEBLANC
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Grand Ouest

CATHERINE MALLET
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Occitane

YVES GEVIN
Invité permanent
Président du Collège des Directeurs généraux

MICHEL GRASS
Invité permanent
Président de la Conférence des Présidents

PHILIPPE HENRI
Invité permanent
Président de la Fondation Banque Populaire

MICHEL ROUX
Invité permanent
Directeur général de la Fédération Nationale des Banques Populaires

LES SIX COMITÉS PERMANENTS

La Fédération anime des comités de dirigeants, composés de Présidents et de Directeurs généraux, qui renforcent la solidarité au sein du réseau. Ces comités permettent d'élaborer des positions communes afin de porter la voix des Banques Populaires dans les dossiers stratégiques débattus au sein du Groupe BPCE. Composés en moyenne de 10 membres, ils se réunissent plusieurs fois par an sous la responsabilité de leur Président selon un calendrier ad hoc.

LE COMITÉ PACTE D'ACTIONNAIRES

Le comité a pour objectif de faciliter la gestion des droits d'actionnaires de BPCE par les Banques Populaires. Des rachats d'actions peuvent intervenir dans un souci de simplification de la structure actionnariale de BPCE.

11 MEMBRES

A Joffre (Président) / T Cahn / B Dupouy / M Grass / O Klein / D Karyotis / C Mallet / A Condaminas / Y Gevin / G Bellemon / S Garcelon

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Les travaux du comité ont porté sur les questions de solvabilité et de liquidité au sein du Groupe. Cela a permis de nourrir les travaux qui ont eu lieu dans le cadre du lancement du plan stratégique du Groupe.

10 MEMBRES

O Klein (Président) / JP Levayer / B Duchesne / D Karyotis / F Bouvier / C Bosson / Y Gevin / G Bellemon / C Jechoux / JL Bancel

LE COMITÉ AUTRES ALTERNATIVES

Les travaux de ce comité se sont concentrés cette année sur le suivi du lancement de l'observatoire des données au service du territoire qui est intervenu au mois de juillet. C'est également sous l'égide de ce comité (en coordination avec la FNCE) qu'a été réprécisée la circulaire sur la détection, la sélection et la nomination des dirigeants n°1 des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

12 MEMBRES

D Wein (Président) / B Dupouy / JP Levayer / M Grass / D Karyotis / P Hourdain / C Mallet / P Henri / M Pic-Pâris Allavena / L Carpentier / S Garcelon / B Catel

LE COMITÉ COMMUNICATION, SOCIÉTARIAT ET RSE

Le comité assure le pilotage de l'animation du sociétariat et de la RSE du réseau Banque Populaire et la réflexion sur le sociétariat comme élément de différenciation. Plusieurs initiatives ont été menées en 2019 et pilotées par le comité, comme l'Empreinte Coopérative et Sociétale et la Faites de la Coopération.
Il suit également l'organisation d'évènements tels que l'Université des Administrateurs.

12 MEMBRES

F Bouvier (Président) / T Cahn / B Duchesne / S Gentili / L Baud / P Hourdain / C Mallet / C Leblanc / M Bourrigaud / P Henri / L Carpentier / C Jechoux

LE COMITÉ STATUTS ET GOUVERNANCE

Le comité a poursuivi cette année ses travaux en matière de gouvernance interne, notamment sur les conséquences des Orientations (« Guidelines ») EBA /ESMA en matière d'évaluation de l'aptitude des membres de l'organe de direction et des fonctions clés (« Fit & Proper »). La désignation des administrateurs représentant les salariés au sein des Conseils d'administration, nouvelle disposition inscrite dans la loi PACTE (entrée en vigueur le 24 mai 2019), a également fait l'objet d'une étude et d'un suivi. Enfin, le sujet de la représentation équilibrée au sein des organes de gouvernance et de direction a également occupé une séance du comité en 2019.

10 MEMBRES

C Jacglin / T Cahn / B Dupouy / S Gentili / A Condaminas / C Leblanc / C Bosson / Y Gevin / P Chauvois / G Bellemon

LE COMITÉ FORMATION

Le comité a validé le programme de formation 2020 qui comprend plus d'interactions et d'échanges au sein des séminaires, un déploiement de contenus digitaux (vidéos, e-learnings), et le développement de l'offre de séminaires en région.
Le lancement d'un portail digital dédié aux administrateurs (le Hub) a également été validé.

12 MEMBRES

M Grass (Président) / D Wein / B Dupouy / JP Levayer / D Karyotis / P Hourdain / C Mallet / P Henri / M Pic-Pâris Allavena / L Carpentier / S Garcelon / B Catel

L'ANIMATION DU RÉSEAU

Dans son rôle d'animation du réseau, la FNBP a organisé plusieurs réunions au cours de l'année avec ses correspondants en banque chargés de RSE, d'animation du sociétariat, de communication, de mécénat et de gouvernance. Ces réunions, dont une a eu lieu à Marseille, sont l'occasion de partager les bonnes pratiques déployées par les banques, discuter des projets menés par la FNBP, co-construire des outils, et définir des actions mutualisées. Une occasion aussi pour chacun d'enrichir sa culture, ses connaissances et ses compétences métier. En 2019, la FNBP a également réuni les assistantes qui sont des rouages essentiels dans l'organisation des interactions de la Fédération et des banques en région.

Lors d'une formation d'administrateurs au digital.

LA **FORMATION** DES ADMINISTRATEURS

> BILAN DE LA FORMATION 2019
> NOUVEAUTÉS ET MOMENTS FORTS POUR 2020

02

Les administrateurs constituent la clé de voûte de la gouvernance des Banques Populaires. Le secteur bancaire connaît de profonds bouleversements, la formation des administrateurs est donc plus que jamais essentielle. Cette mission de la FNBP est un élément scruté minutieusement par les régulateurs (Banque Centrale Européenne et Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation). Les formations proposées aident à mieux appréhender les grands enjeux du secteur bancaire. Elles permettent également d'envisager la transformation radicale du modèle d'affaire, de renforcer les compétences et de développer l'expertise. Le programme de formation proposé permet aux administrateurs de valider les meilleures orientations pour les banques et de nourrir les débats au sein des instances dans l'intérêt de l'ensemble des clients et des sociétaires.

Des formats de formation variés, en ateliers, en groupes de travail, favorisant l'échange.

BILAN DE LA FORMATION 2019

En 2019, le programme a été enrichi pour répondre aux demandes des régulateurs et des administrateurs : des séminaires sur la sécurité bancaire, l'innovation et la data, le développement personnel et des séances spécifiques dédiées aux Présidents des comités ont complété le dispositif proposé.

De nouveaux modules facilitant les interactions et la pédagogie ont été ajoutés : études de cas, immersions, séquences d'inspiration avec des intervenants extérieurs, simulations, ateliers, outils digitaux sont désormais régulièrement utilisés pour animer les formations.

CHIFFRES CLÉS 2019

- **193 administrateurs** ayant suivi au moins une formation
- **71 %** de l'effectif total formé
- **2 142 heures** de formation au total
- **17 séminaires** au sein des Conseils d'administration des Banques Populaires et **14** en présentiel à Paris à la FNBP y compris les Présidents des comités

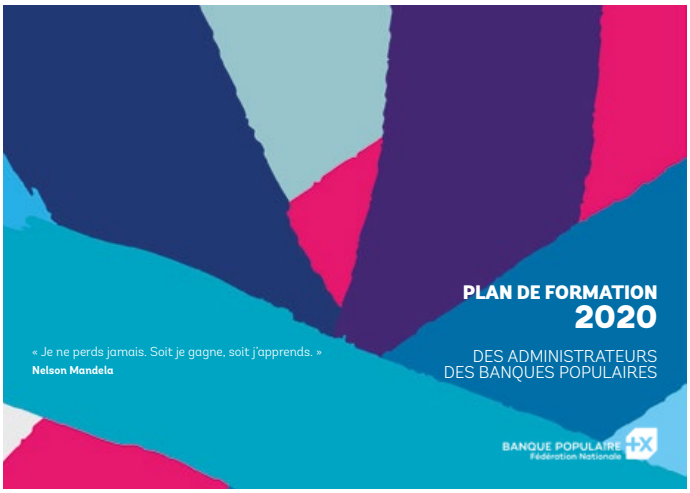

UN PORTAIL DIGITAL DÉDIÉ AUX ADMINISTRATEURS

Les administrateurs ont à disposition une nouvelle application mobile pour faciliter leur mission : Le Hub. Sur cette plateforme multi-usage, ils peuvent visualiser facilement les différentes formations disponibles et s'y inscrire. Elle leur donne également accès à du contenu pédagogique (vidéos, etc.), à des actualités sur le groupe, et à une revue de presse regroupant

LES ADMINISTRATEURS TÉMOIGNENT :

« Les points forts de ce séminaire : se retrouver entre pairs, l'approche philosophique du risque, et l'échange d'expériences. »

« La démarche variée de cette formation : des intervenants de qualité, l'intérêt des ateliers, des outils variés (QCM, brainstorming, travail de groupe) »

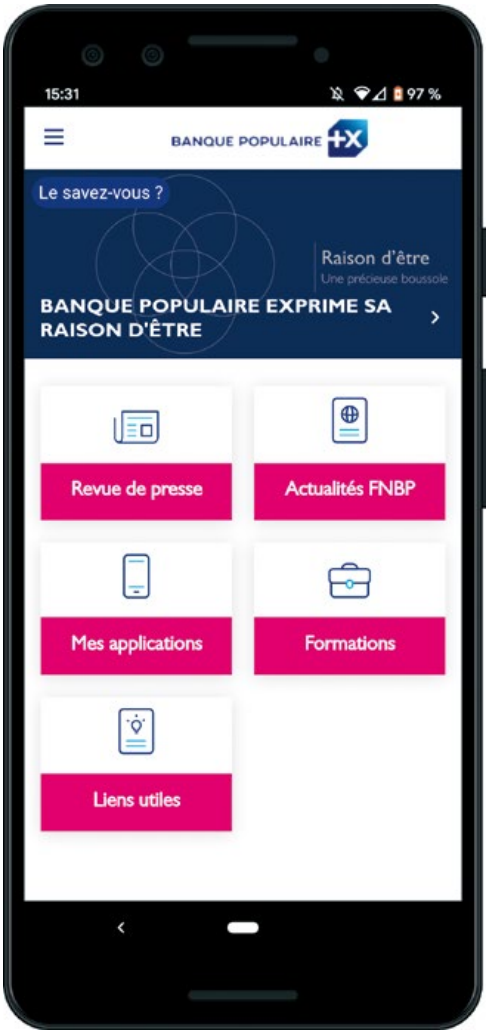

des informations sur les marchés bancaires et la concurrence sur les sujets de gouvernance et d'innovation.

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur l'Apple Store ou Google Play et recherchez Le Hub Banque Populaire. L'application est accessible aux seuls utilisateurs disposant déjà d'un identifiant et d'un mot de passe, fournis par la Fédération.

NOUVEAUTÉS ET MOMENTS FORTS POUR 2020

En 2020, la formation des administrateurs innovera encore, avec un nouveau volet sur l'ingénierie financière. Le séminaire sur le savoir-être sera renouvelé : il permettra de se former sur la posture de l'administrateur et la prise de parole en public, avec par exemple du théâtre d'improvisation ; ce « pas de côté » contribue à l'acquisition d'autres connaissances et compétences, au-delà du simple domaine bancaire.

L'Université des Administrateurs, initialement prévue en juin 2020 à Strasbourg, est reportée au printemps 2021 compte tenu de la crise du Covid-19.

L'ESPRIT COOPÉRATIF
DES BONNES RENCONTRES PLÉBISCITÉES PAR NOS SOCIÉTAIRES
POP CHEFS
omme nous vous l'avions annon-
é en février dernier, nous avons
xé en 2016 l'animation du société-
iat sur l'organisation de « Bonnes
Rencontres » à l'initiative de nos
agences.
Après un an de recul, on peut dire que la
dynamique est en marche et que ce nou-
veau concept d'animation est plébiscité
par les sociétaires, les clients et les non
nts, qui apprécient le côté décon-
décontracté de ces rencontres.
ue façon d'étonner, de nous
de montrer notre
pérative.

LA DÉMARCHE **COOPÉRATIVE** ET **RSE**

> LA STRATÉGIE DE RSE COOPÉRATIVE DES BANQUES POPULAIRES
> L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE
> L'EMPREINTE SOCIO-ÉCONOMIQUE SUR LES TERRITOIRES

03

La FNBP accompagne les Banques Populaires dans la définition de leur stratégie RSE et dans la valorisation de leur modèle coopératif afin de faire rayonner leur différence coopérative.

LA STRATÉGIE DE RSE COOPÉRATIVE DES BANQUES POPULAIRES

Avec « Ma ≠ Coopérative », la FNBP a initié depuis trois ans un projet de valorisation du modèle coopératif des Banques Populaires en vue d'enrichir et de moderniser les pratiques au sein du réseau. Pour nourrir un discours de preuve des valeurs coopératives portées par les Banques Populaires, la Fédération a proposé de déployer un socle commun de bonnes pratiques au sein du réseau, à la fois à l'initiative des banques en local, et impulsé au niveau national. Parmi les initiatives lancées ou poursuivies au cours de l'année figurent :

LA FAITES DE LA COOPÉRATION

En 2019, la FNBP et les Banques Populaires ont organisé pour la troisième année la Faites de la Coopération, un événement se déroulant sur une semaine pendant le mois de l'ESS, où elles affirment leur différence coopérative. Ce temps dédié donne, tant aux collaborateurs qu'aux sociétaires, de la visibilité au modèle coopératif et à l'engagement sociétal des banques.

Le fruit de l'atelier sur la créativité à la Casden Banque Populaire avec la designer papier Aline Houdé-Diebolt, lauréate de la Fondation Banque Populaire.

Ainsi, durant la semaine du 3 au 9 novembre 2019, se sont déroulés plusieurs événements, mis en place soit par la FNBP au niveau national, soit par les 12 Banques Populaires participantes au niveau local. Ces actions s'articulaient autour de trois grands axes :

› ÉCOUTER

Enquête auprès des sociétaires : après avoir défini leur raison d'être, les Banques Populaires ont prolongé les travaux pour que cette raison d'être se traduise dans des engagements concrets et communs au service des hommes et de l'économie. Des sociétaires ont été associés à cette démarche à travers **une enquête afin de recueillir leur vision sur les axes d'engagement proposés.**

› PARTAGER

Premier baromètre DIFFCOOP : le site internet présentant les résultats du baromètre DIFFCOOP, en partenariat avec la Chaire Lyon 3 Coopération, est sorti à cette occasion. Ce baromètre permet d'évaluer la différence coopérative du point de vue des clients. L'analyse repose sur un benchmark national des principales banques sur le marché français, coopératives et non coopératives.

Conférence au format TED : « Et si nous changions de vision sur le modèle coopératif ? » : six courtes interventions (moins de 18 minutes) d'un sociologue, d'un spécialiste de l'éthique financière et de quatre entrepreneurs coopératifs se sont succédé pour changer notre vision du modèle coopératif.

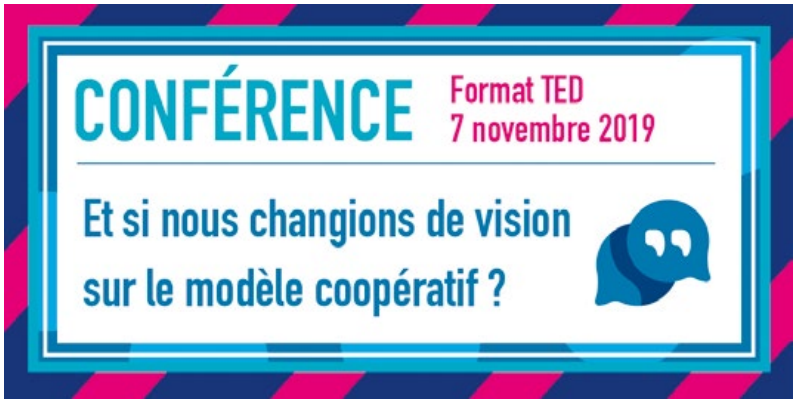

Ateliers avec des lauréats de la Fondation Banque Populaire : des lauréats ont partagé leurs compétences et savoir-faire au cours d'ateliers : un sportif handicapé sur le dépassement de soi à la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et un artisan d'art sur la créativité à la Casden Banque Populaire.

› CONVAINCRE

Déconstruire les idées reçues : le modèle coopératif est souvent méconnu, il paraît complexe ou désuet. Il est pourtant gage de solidité et de développement responsable sur le long-terme. Dix idées reçues ont été analysées et déconstruites sur le site de la FNBP, et proposées aux banques.

Convaincre en interne : en interne, cette semaine de Faites de la Coopération a été l'occasion pour les collaborateurs Banque Populaire de découvrir trois modules de formation, lancés sur une application de e-learning (B'Digit), sur le modèle coopératif, la RSE coopérative et l'histoire des Banques Populaires.

LE WOK, LAB COOPÉRATIF DES BANQUES POPULAIRES

Le déploiement du WOK, lab coopératif des Banques Populaires, s'est poursuivi et de nouvelles campagnes ont été lancées par plusieurs banques. Ce site communautaire rassemble des sociétaires, clients, collaborateurs des Banques Populaires pour des campagnes d'idéation, de co-création, d'amélioration continue, et de test de concept de nouveaux services en bêta-tests.

L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES COLLABORATEURS

Dans le cadre de son Comité Communication, Sociétariat & RSE, la FNBP a initié des travaux pour appuyer les banques dans la réflexion et la mise en place d'un dispositif mutualisé d'engagement solidaire de leurs collaborateurs. Des questionnaires ont été menés par trois banques pilotes afin d'identifier les différentes pratiques d'engagement existantes et de cerner les attentes des collaborateurs en matière de mécénat de compétences. C'est sur cette base qu'un programme d'engagement sera construit et proposé en 2020, en lien étroit avec l'ADN coopératif Banque Populaire.

DES AXES D'ENGAGEMENT COMMUNS

La formulation de la raison d'être des Banques Populaires en 2019 a permis d'aller plus loin dans la démarche de structuration d'une stratégie de contribution sociétale pour l'ensemble du réseau. Au-delà d'un panel de bonnes pratiques, il s'agit désormais de se positionner sur des axes d'engagement communs, en référence à ce corpus désormais établi qu'est la raison d'être.

C'est par un processus de co-construction que sont définis les enjeux sociaux et environnementaux prioritaires sur lesquels les Banques Populaires veulent avoir un impact décisif. Ces enjeux devront être assortis d'actions clés, d'indicateurs et d'objectifs. Un groupe de quatre banques pilotes a travaillé à une première définition des axes d'engagement des Banques Populaires. Ces propositions ont ensuite été soumises à un groupe d'« amis critiques » via un questionnaire. Les clients, sociétaires ou non, administrateurs, collaborateurs, fournisseurs et partenaires ainsi sollicités ont pu évaluer la pertinence et l'ambition de ces axes. Ces propositions ont également fait l'objet d'un atelier réunissant les administrateurs Présidents des Comités Sociétariat & RSE des banques. Cette réflexion itérative se poursuit en 2020.

L'OBSERVATOIRE DES DONNÉES **AU SERVICE DU TERRITOIRE**

L'engagement des Banques Populaires auprès des territoires s'est matérialisé notamment à travers une démarche Opendata et le lancement de l'Observatoire des données au service du territoire en juillet dernier qui se base sur le partage des données de paiement.
L'Opendata est une démarche qui consiste à rendre une donnée numérique d'origine publique ou privée ouverte. Elle peut être notamment produite par une collectivité, un service public (éventuellement délégué) ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière.
Cette ouverture des données représente à la fois un mouvement, une philosophie d'accès à l'information et une pratique de publication de données librement accessibles et exploitables.
La création de l'Observatoire et la participation à la démarche Opendata initiée par BPCE, illustrent, dans l'esprit Banque Populaire, que nous pouvons contribuer à la création de richesse dans les territoires en apportant aux décideurs économiques locaux (CCI, CMA, collectivités, office de tourisme) des éléments d'analyse utiles à la promotion des activités. Ce partage gratuit de la donnée dans un cadre éthique et responsable incarne le fait que les Banques Populaires sont des acteurs engagés de la transition numérique pour que les opportunités profitent au plus grand nombre, en cohérence avec leurs origines coopératives.

Adresse internet :
https://donnees-territoire.banquepopulaire.fr/

L'EMPREINTE COOPÉRATIVE & SOCIÉTALE

Pour bien piloter et valoriser les différentes démarches, il faut être en mesure de les recenser et de les évaluer. Le réseau des Banques Populaires est le seul réseau coopératif à avoir conçu en 2011 un outil spécifique lui permettant de rendre compte chaque année de ses actions de responsabilité sociétale et coopérative, reflet du « Plus Coopératif »

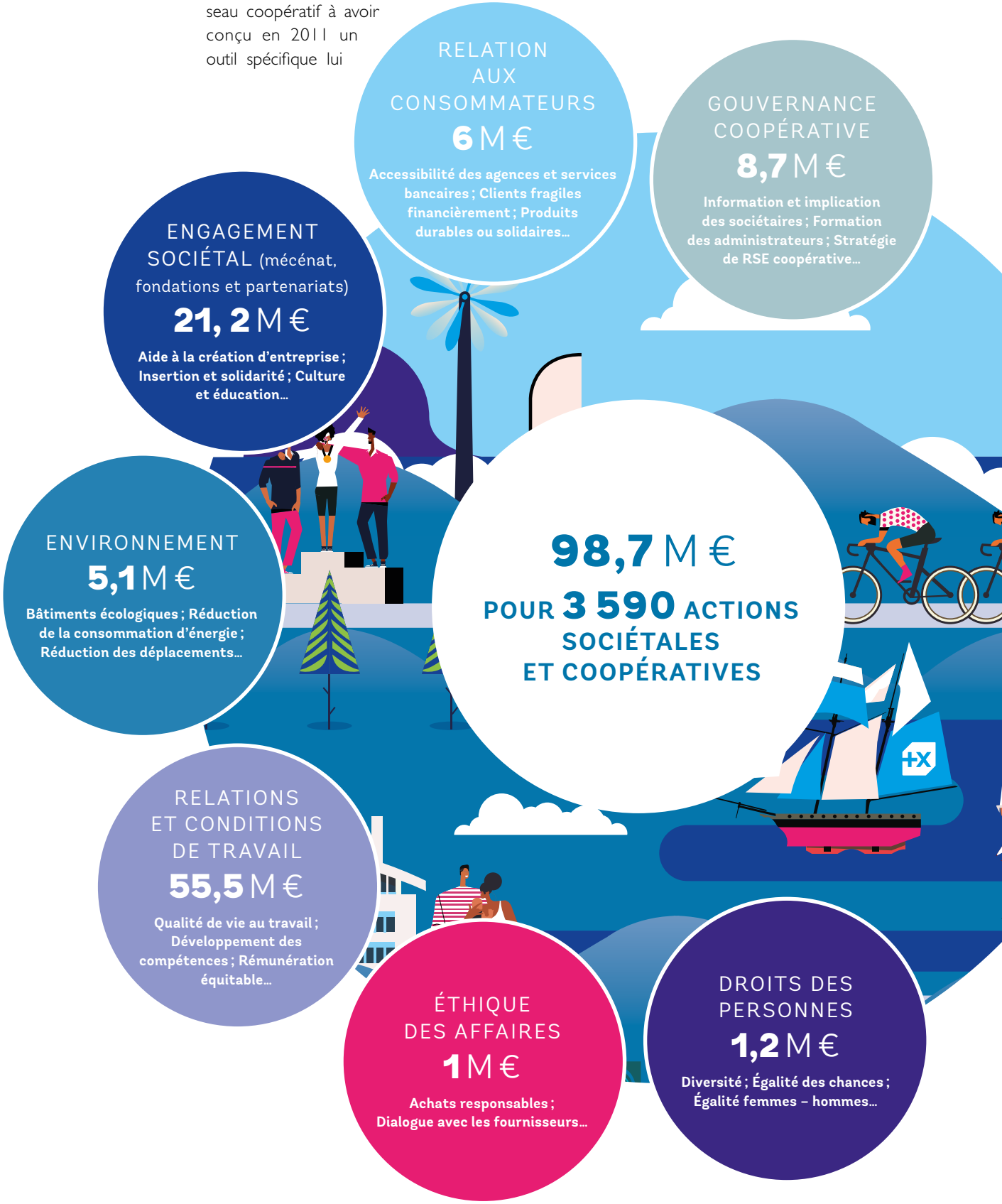

des Banques Populaires et de leur impact sur leur territoire. Fondée sur l'ISO 26 000 (norme internationale de référence en matière de RSE), l'Empreinte Coopérative et Sociétale identifie et valorise en euros les actions RSE et coopératives mises en place au sein de chaque banque en faveur des sociétaires et administrateurs, des collaborateurs, des fournisseurs, des clients et de la société civile. Ces actions, dont la finalité n'est pas commerciale, vont au-delà de la réglementation et de l'activité bancaire classique. Cette démarche participe à l'amélioration continue des pratiques des banques au service de la société et des territoires.

En 2019, des travaux d'élargissement du périmètre de collecte ont été lancés avec l'appui de quatre banques pilotes. Jusqu'ici, quatre grands chapitres de l'ISO 26 000 étaient mesurés : la gouvernance coopérative, la relation aux consommateurs, l'engagement sociétal et l'environnement. En 2019, trois nouveaux chapitres ont été ajoutés, afin de mieux rendre compte de tous les aspects de l'engagement des Banques Populaires :

- relations et conditions de travail : les actions des banques en faveur de leurs collaborateurs ;
- éthique des affaires : les bonnes pratiques des affaires, notamment dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants ;
- droits des personnes : les contributions dans le cadre du respect des droits fondamentaux de toutes les parties prenantes.

Le changement de dénomination de la démarche en 2019 – le « Dividende Coopératif & RSE » est devenu « l'Empreinte Coopérative et Sociétale » –, a été acté en Comité Communication, Sociétariat & RSE de la FNBP. Il coïncide ainsi avec le changement de périmètre.

L'EMPREINTE SOCIO-ÉCONOMIQUE SUR LES TERRITOIRES

Si l'Empreinte Coopérative et Sociétale valorise les actions qui constituent le « Plus Coopératif » des Banques Populaires, l'Empreinte Socio-Économique permet, elle, d'évaluer l'impact sur les territoires de leur cœur de métier. La FNBP, en collaboration avec BPCE et la FNCE, a fait réaliser une étude d'impact, avec l'outil LOCAL FOOTPRINT® du cabinet Utopies. Cet outil mesure ainsi l'empreinte socio-économique du fonctionnement (salaires, achats, fiscalité) et des financements du réseau des Banques Populaires, en termes d'emplois soutenus et de création de richesse, en France et dans les régions.

L'ACTIVITÉ DES BANQUES POPULAIRES EN 2018 A PERMIS DE :

SOUTENIR
733 546
EMPLOIS

soit
2,8 %
DES EMPLOIS EN FRANCE

GÉNÉRER
51 Md €
DE PIB*

soit
2,1 %
DU PIB EN FRANCE

L'étude conduite par le cabinet Utopies selon la méthode certifiée Local Footprint a permis d'évaluer sur la base des sommes décaissées en 2018 l'impact à l'échelle nationale et locale du réseau Banque Populaire. L'activité correspond aux dépenses de fonctionnement et aux financements moyen-long terme effectués en 2018. Les impacts sont mesurés en emplois soutenus (ETP sur 12 mois) et en contribution au PIB.

** Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur économique qui permet de quantifier la valeur totale de la production de richesse annuelle.*

94

LA POLITIQUE DE **MÉCÉNAT**

> MIEUX COMPRENDRE LE MODÈLE COOPÉRATIF
> FAVORISER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

04

La politique de mécénat de la FNBP vise à renforcer l'impact sociétal des Banques Populaires en faveur de l'entrepreneuriat, la connaissance et la valorisation du modèle coopératif et la lutte contre la fragilité financière. Cette stratégie de mécénat a vocation à être déclinée partout sur le territoire par les Banques Populaires.
Les actions de mécénat sont financées via le fonds de dotation de la FNBP créé en 2012 et alimenté par le don des 12 Banques Populaires régionales, du Crédit Coopératif et de la Casden Banque Populaire.

MIEUX COMPRENDRE LE MODÈLE COOPÉRATIF

Résolument inscrit dans cette volonté de faire progresser la recherche sur le modèle coopératif et sur les moyens de le faire rayonner, le fonds de dotation de la FNBP a soutenu en 2019 des Chaires de recherche dédiées au modèle coopératif. Les premiers fruits des travaux de recherche ont vu le jour.

Chaire Lyon 3 Coopération

La Chaire de recherche Lyon 3 Coopération porte un regard original sur les organisations coopératives sous l'angle à la fois marketing et ressources humaines.

L'objet de recherche consiste à comprendre comment le modèle coopératif peut devenir un argument différenciant pour contribuer à son développement et à sa performance économique. Au-delà du soutien porté au programme scientifique de la Chaire, un élément de réponse concret a été la diffusion du baromètre DIFFCOOP lors de la Faites de la Coopération début novembre 2019.

Les quatre principaux enseignements de ce baromètre d'image réalisé auprès d'un panel de 2 318 clients sont :

- les banques coopératives sont mieux évaluées que les autres banques sur les dimensions de Pouvoir du client, Démocratie, Solidarité, Orientation Long terme et Territoire ;
- parmi les banques qui ont un réseau d'agences, les banques coopératives sont mieux évaluées sur la dimension Culture satisfaction ;
- les banques coopératives ne se distinguent pas des autres banques sur la dimension Qualité de services ;
- les banques en ligne bénéficient d'un positionnement Tarifs et Culture Satisfaction bien perçu, en adéquation avec leur promesse client de banque non universelle.

Burgundy School of Business

Après la création en 2010 d'une Chaire dédiée à la microfinance, animée jusqu'en décembre 2016, la collaboration s'est poursuivie entre la FNBP et la BSB avec un mécénat soutenant les activités de recherche de l'école sur la gouvernance coopérative.

En 2019, le fonds de dotation de la FNBP a soutenu un projet inscrit dans l'actualité : « Banques coopératives : une réponse aux attentes sociétales actuelles ? ». L'objectif du projet de recherche est de comprendre quelles sont les attentes sociétales des clients sociétaires des banques coopératives aujourd'hui et d'étudier si le modèle coopératif répond à ces attentes.

Les conclusions de cette étude permettent d'apporter une vision actualisée des attentes des sociétaires en matière de gouvernance et de responsabilité sociétale, montrant la diversité des attentes selon les profils :

- une partie des sociétaires (jeunes, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, sociétaires impliqués dans la vie locale), souhaite être intégrée dans la prise de décision concernant les orientations stratégiques, le choix des actions en faveur du territoire, les produits et services. Les sociétaires plus âgés sont satisfaits de donner mandat aux administrateurs pour les représenter dans toutes les décisions ;
- 37 % des sociétaires considèrent avoir suffisamment d'échanges avec les administrateurs. Des moyens de communication sont en revanche à imaginer pour établir le dialogue avec les moins de 30 ans, les 30-45 ans et les cadres ;
- les sociétaires sont en accord avec la vision coopérative de la composition du Conseil d'administration : diversité dans la représentation des professions et la localisation des membres sur le territoire ;
- 58 % des sociétaires sont prêts à s'investir dans des groupes de travail et 61 % à remonter les problématiques du territoire (jeunes, agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intermédiaires) ;
- les AG demeurent un moment fort pour les sociétaires, les attentes suggèrent qu'une action significative auprès des jeunes pourrait avoir des résultats ;
- les sociétaires attendent de leur banque qu'elle s'implique vis-à-vis des clients, des sociétaires, de l'environnement, des salariés et du territoire.

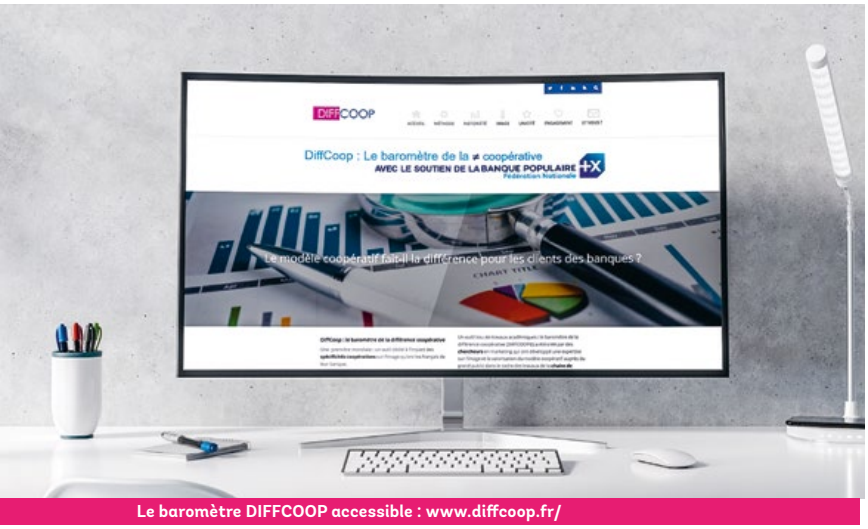

Le baromètre DIFFCOOP accessible : www.diffcoop.fr/

Chaire de l'immatériel, Paris Saclay

La Chaire européenne de l'immatériel vise à contribuer à la mutualisation des connaissances

Signature de la convention avec la Chaire de l'immatériel.

La remise du Prix de thèses de l'Institut Varenne.

et au développement des capacités de recherche par la création d'un espace international d'échange, de formation et de recherche dans le domaine de l'immatériel.

Le fonds de dotation de la FNBP a officialisé le 1er avril 2019 son soutien à cette Chaire implantée au sein de l'université de Paris Sud sur le plateau de Saclay.

Ce nouveau partenariat d'une durée de trois ans est centré sur l'innovation et la création de richesse au sein des territoires. En complément de son soutien aux activités de recherche de la Chaire, il aboutira à la création d'un indice d'innovation territoriale pour mieux comprendre la création de valeur en région. L'idée est de développer un ensemble de mesures et d'analyses du rôle du capital immatériel et de l'innovation dans le développement économique des territoires.

Grâce à cette identification et à une meilleure compréhension de la performance d'un territoire à un autre, de nouvelles perspectives s'ouvriront, tel le développement des capacités d'apprentissage entre territoires, autour de leurs performances respectives en matière d'innovation sociale, d'entrepreneuriat, de lutte contre l'exclusion, etc.

Partenariat avec (les étudiants en master Archives de) l'université d'Angers

La FNBP a initié en 2019 une convention de partenariat avec les étudiants des formations en archives et en sciences de l'information de l'université d'Angers. L'objet de ce partenariat consiste à leur mettre à disposition le fonds d'archives historiques du réseau des Banques Populaires situé aux Ponts-de-Cé.

Ces étudiants mèneront différents projets concrets pour structurer et préserver ce fonds (par tranches successives) tout en réfléchissant en parallèle aux grands concepts en archivistique.

Souhaitant encourager les jeunes à pousser leurs recherches et développer leur expertise, le fonds de dotation de la FNBP remettra le Prix Valérie-Poinsotte récompensant le meilleur mémoire de master en archivistique et le meilleur mémoire de master en bibliothéconomie soutenus à l'université d'Angers.

Institut Varenne

En matière de recherche, le fonds de dotation a soutenu une nouvelle fois le Prix de thèses organisé par l'Institut universitaire Varenne, dans la catégorie « Droit privé des activités économiques et des coopératives financières ». L'Institut universitaire Varenne promeut la diffusion des connaissances notamment dans le cadre de trois thématiques : la démocratie, la paix et la presse. Il organise le plus grand Prix de thèses francophones (220 publiées à ce jour) et fait figure de référence en matière de recherche.

Le soutien de la FNBP a permis d'élargir cette catégorie aux thématiques liées aux coopératives financières et la publication de la thèse du lauréat dans cette catégorie.

FAVORISER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

UN SOUTIEN DE PLUS DE 20 ANS À L'ADIE

L'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail, qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique, à créer leur entreprise et donc leur emploi. Pionnière et acteur majeur du microcrédit en France, l'Adie accompagne les porteurs de projet dans le lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

L'Adie et les Banques Populaires sont partenaires depuis plus de 20 ans. En 2019, les Banques Populaires demeurent les premiers refinanceurs de l'Adie à hauteur de 23 % de la production de microcrédits. Ainsi, près de 28,9 millions d'euros de lignes de crédits ont été accordés et 24,4 millions d'euros décaissés pour financer 7 115 microcrédits de l'Adie et ainsi contribuer à la création ou au maintien de 7 058 emplois indépendants et salariés.

Les Banques Populaires abondent également un fonds de prêt d'honneur pour les jeunes, récompensent les parcours les plus emblématiques à travers le Prix CréAdie Jeune – Banque Populaire et relaient toutes les campagnes de visibilité destinées à mieux faire connaître l'Adie.

Premier partenaire financier de l'Adie, le réseau Banque Populaire – dont le Crédit Coopératif – contribue à apporter sur l'ensemble du territoire ce carburant nécessaire à la réalisation de la mission sociale de l'Adie. Au fil des années, ce partenariat entre l'Adie et les Banques Populaires s'est densifié. Aujourd'hui, il est centré sur les jeunes.

La FNBP complète ce soutien par une convention de mécénat dont on soulignera ici trois axes essentiels :

- soutenir la version 100 % digitale du parcours d'accompagnement à l'entrepreneuriat de l'Adie, « Je Deviens Entrepreneur », gratuite et libre de droits. Destiné aux créateurs accompagnés par l'Adie, ce nouveau parcours a pour objectif de faciliter le passage de l'idée à la création de son entreprise. À l'issue de ce parcours en ligne, les participants disposeront des clés pour construire leur projet entrepreneurial tout en ayant acquis les bases théoriques de la création d'entreprise. Cette plateforme a été initiée en 2019 et sortira courant 2020 ;
- participer et soutenir l'organisation du Prix CréAdie : remise d'un prix par la FNBP lors d'un pré-jury ayant vocation à faire émerger les meilleurs dossiers régionaux qui concourront au niveau national et à doter le premier d'entre-eux ; mise à disposition de collaborateurs pour les différents jurys et enfin soutien financier à l'organisation logistique du prix. La FNBP a remis, lors de l'AG du 11 avril 2019 de l'Adie, le Prix Jeunes à Jessy Mandilou provenant de la région Hauts-de-France. Michel Roux, Directeur général de la FNBP, a salué sa ténacité et son enthousiasme dans son process de création de « Purpose Communication Web » ;
- soutenir les trois campagnes de communication annuelles de l'Adie, baptisées les « RDV de l'Adie » axées autour de l'entrepreneuriat pour tous afin de lever les barrières de la création d'entreprise.

EPA a fêté les 100 ans des mini-entreprises à Lille en juillet

La FNBP relaie ces actions, encourage les Banques Populaires à faire de même et à se mobiliser en région pour soutenir tous les événements organisés partout en métropole et Outre-Mer.

EPA – TRANSMETTRE AUX JEUNES LA FIBRE ENTREPRENEURIALE

La FNBP, à travers son fonds de dotation, soutient l'association Entreprendre Pour Apprendre (EPA). Cette association prépare les jeunes au monde professionnel sur le mode opératoire du « apprendre en faisant ». C'est ce principe de la mini-entreprise que la FNBP soutient : les jeunes construisent ensemble une véritable entreprise durant une année scolaire. Ils développent leur projet avec des entrepreneurs aguerris et gèrent la création d'entreprise de A à Z : recherche d'idées, étude de marché, étude stratégique, business plan, création, lancement de l'activité, clôture…

Chaque année, les meilleures mini-entreprises sont récompensées lors de championnats régionaux. Pour les jeunes, ces événements représentent l'aboutissement d'une année de travail et la valorisation de leur projet auprès d'un public d'experts. L'équipe gagnante représente ensuite la France au championnat européen organisé par Junior Achievement Europe, le réseau européen d'EPA France.

Cette année marquait les 100 ans de la mini-entreprise. Le championnat s'est déroulé les 3, 4 et 5 juillet 2019 à Lille, dans une configuration exceptionnelle : 40 équipes de 39 pays étaient présentes ! Plusieurs collaborateurs de la Banque Populaire du Nord et de la FNBP se sont mobilisés pour participer aux jurys.

Durant ces trois journées intenses et riches en émotion, les participants (jeunes, jurys, partenaires, intervenants, conférenciers, experts, membres des associations Entreprendre Pour Apprendre et Junior Achievement) ont pu suivre des rencontres, interviews, échanges, conférences et ateliers favorisant l'intelligence collective et l'innovation.

2019 fut donc une année exceptionnelle pour Entreprendre Pour Apprendre, car l'association a également fait peau neuve avec une nouvelle identité visuelle et un nouveau programme pédagogique, que le fonds de dotation de la FNBP a d'ailleurs contribué à financer.

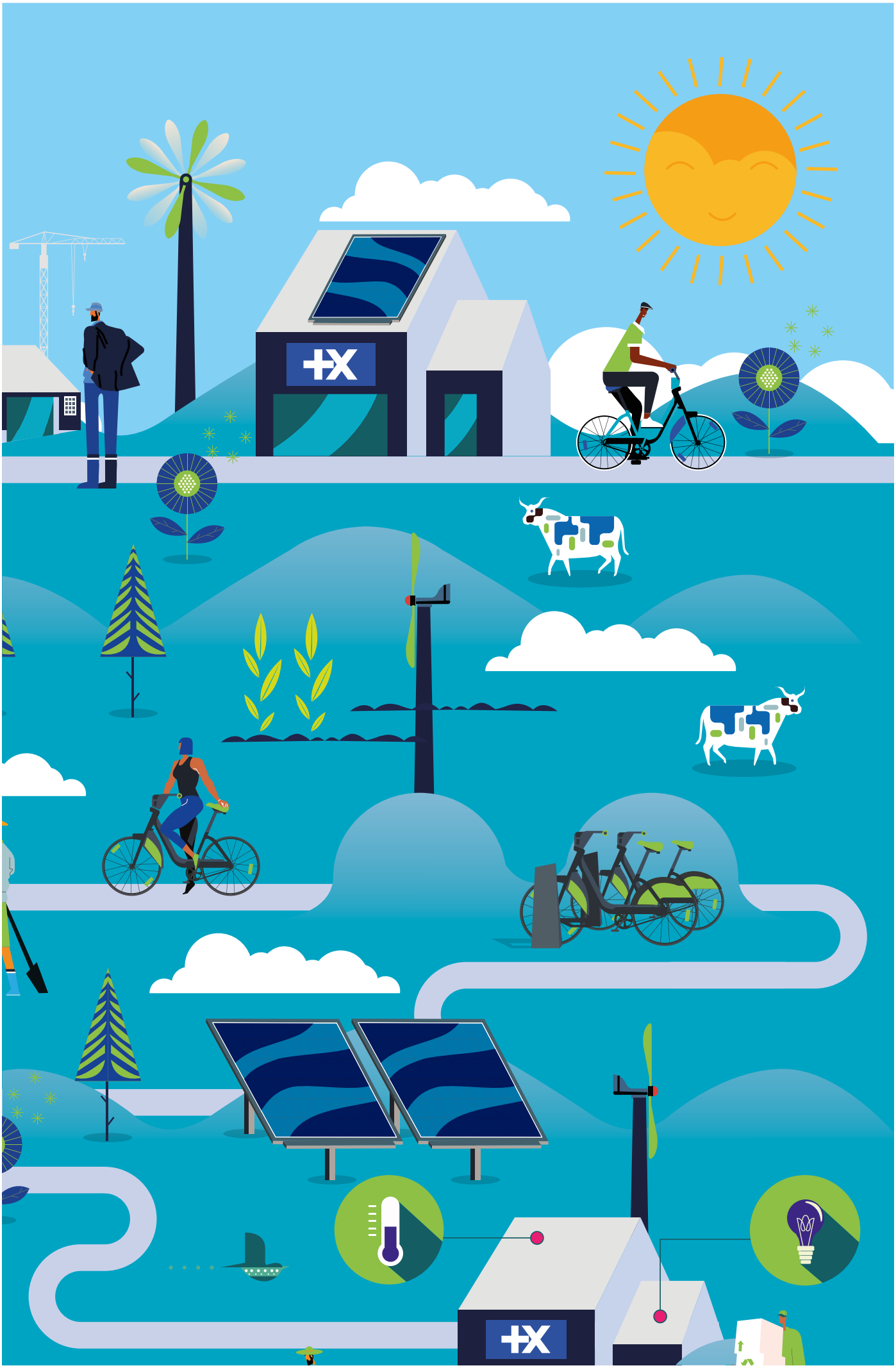

La communication a poursuivi ses objectifs de valorisation et de promotion du modèle coopératif et de l'engagement sociétal des Banques Populaires. Elle contribue à l'animation du réseau en mutualisant des outils et des actions.

LA **COMMUNICATION**

> LA BOX DES AG
> LE DISPOSITIF AUTOUR DU GUIDE BLEU COOPÉRATIF ET RSE
> SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

05

LA BOX DES AG

Chaque année, les Assemblées générales et les réunions de sociétaires font partie des moments forts de la vie coopérative des Banques Populaires. Depuis deux ans, la FNBP propose des outils communs pour aider les banques à préparer et à animer ces rendez-vous et pour valoriser leur différence coopérative. Grâce à ces vidéos, éléments graphiques, contenus rédactionnels, etc., elles peuvent mieux expliquer le modèle coopératif, la gouvernance et l'engagement sociétal à leurs quatre millions de sociétaires.

En 2019, plusieurs supports ont été reconduits, et d'autres ont été ajoutés, comme par exemple :

- une charte graphique dans le dernier territoire Banque Populaire « La réussite est en vous », des modèles d'invitation, des modèles de bannière web ;
- une vidéo expliquant le rôle des administrateurs dans la gouvernance des Banques Populaires ;
- une présentation du dispositif de la révision coopérative ;
- des propositions d'intervenants sur plusieurs thématiques : modèle coopératif, engagement sociétal, esprit d'entreprendre, RSE ;

LES APPLIS DE LA FNBP

Quatorze films qui témoignent de l'engagement coopératif et sociétal des Banques Populaires.

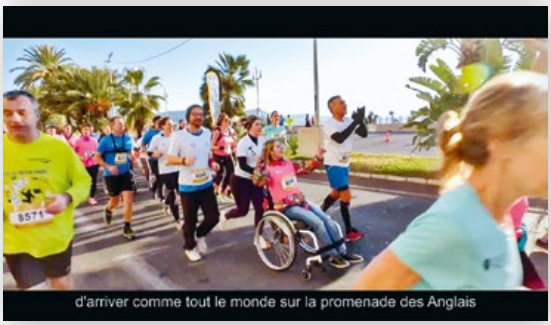

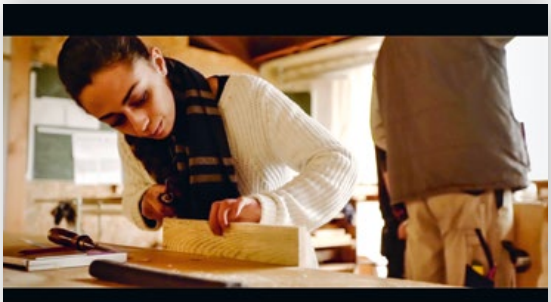

› une interview de Philippe Waechter, chef économiste chez Ostrum Management, sur le contexte économique français, européen et international.

LE DISPOSITIF AUTOUR DU GUIDE BLEU COOPÉRATIF ET RSE

Le Guide Coopératif & RSE rend compte des actions coopératives et RSE menées par les Banques Populaires en faveur de la société et des territoires. En 2019, il a évolué et a été étoffé. Ce « Guide Bleu » permet de faire un voyage parmi 40 actions et témoignages, apportant ainsi la preuve de l'engagement des Banques Populaires sur les territoires. Il comprend :

› une version détaillée, sous forme de carte géographique illustrée, accompagnée d'un livret présentant les résultats de l'Empreinte Coopérative et Sociétale, des chiffres clés et deux témoignages par banque ;

› des vidéos témoignages – une par banque – présentant une action emblématique ;

› une vidéo pédagogique sur la notion de RSE et sur l'engagement des Banques Populaires. Après une première vidéo en 2018 sur la définition de la RSE et la démarche au sein du réseau Banque Populaire, le deuxième volet présente les caractéristiques du modèle coopératif en lien avec la RSE. Ainsi, en trois minutes, cette vidéo didactique et sur un ton décalé permet au spectateur de saisir les positions et actions d'une banque coopérative qui intègre pleinement les enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux, économiques et de gouvernance dans sa stratégie RSE ;

› un site web dédié, regroupant l'ensemble du contenu. Un tour de France de l'engagement coopératif, environnemental, associatif et solidaire des Banques Populaires est proposé. Les 40 actions réparties en France sont accessibles de différentes manières :

soit en choisissant un des territoires des Banques Populaires ; soit en choisissant un des sept thèmes proposés (aide à la création d'entreprise, culture et patrimoine, environnement, etc.), soit enfin par un des quatre grands circuits thématiques, pour naviguer différemment.

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis plus de deux ans, la Fédération est présente sur les réseaux sociaux (Twitter et LinkedIn) où elle s'est donnée comme mission de valoriser les initiatives des Banques Populaires et le monde coopératif et de communiquer sur sa propre activité et ses partenariats.

@FederationBP

Fédération Nationale des Banques Populaires

La RSE coopérative en vidéo.

NEWSLETTER DE LA FÉDÉRATION : *NUANCES DE BLEU*

Nuances de Bleu, la newsletter mensuelle de la FNBP a rythmé l'année, comme depuis 3 ans, avec des informations sur l'actualité de la Fédération, des bonnes pratiques mises en place dans le réseau et des nouveautés sur le monde de la coopération. Cette lettre contribue à enrichir la culture autour du modèle coopératif et de la RSE et à nourrir la fierté d'appartenance au réseau des Banques Populaires. Elle est adressée à près de 1 000 personnes en interne (dirigeants, administrateurs, correspondants en banques, comités de direction des banques, assistantes, correspondants de BPCE et des filiales) et en externe (partenaires de la FNBP comme l'Adie, EPA, les Chaires universitaires, CIBP…).

Nuances de Bleu : demandez l'inscription à information@fnbp.fr

LA **FONDATION**

> SOUTENIR DE JEUNES TALENTS
> METTRE EN VALEUR LES LAURÉATS
> PARTICIPATION À LA FAITES DE LA COOPÉRATION
> LES JEUX DE PARIS 2024

06

La Fondation d'entreprise Banque Populaire, instrument de mécénat national des quatorze Banques Populaires, a inscrit son engagement en faveur de l'initiative individuelle et de la jeunesse dans la durée. Depuis 28 ans, elle encourage des individus en soutenant leur projet de vie. Elle s'appuie sur quatre grands principes d'action : jouer un rôle de découvreur en recherchant les talents les plus prometteurs, favoriser l'initiative personnelle de ses lauréats en leur apportant une aide financière décisive, intervenir en tant que principal partenaire et s'engager dans la durée jusqu'à trois ans.

SOUTENIR DE JEUNES TALENTS

Les lauréats de la Fondation sont de jeunes musiciens interprètes ou compositeurs, des personnes en situation de handicap et des artisans d'art dont les personnalités et les projets remarquables ont séduit les jurys professionnels par leur talent, leur audace, leur générosité et leur goût d'entreprendre.

En 2019, elle a favorisé l'épanouissement de talents prometteurs en octroyant 36 nouvelles bourses : 10 en Musique, 16 en Handicap et 10 en Artisanat d'art. Elle a également renouvelé la bourse de 58 lauréats des années antérieures.

Pour les sociétaires, les clients comme pour les collaborateurs, les lauréats de la Fondation illustrent avec force l'engagement coopératif et sociétal des Banques Populaires en portant les valeurs de solidarité, d'esprit d'entreprendre et de goût de l'innovation.

SOUTENONS
HANDICAP
SOUTENONS
VOTRE
AMBITION
Gaëlle Edon
Championne de France en tir sportif
VOTRE
AMBITION
fondationbanquepopulaire.fr
BANQUE POPULAIRE
Fondation d'entreprise

Au salon Révélations.

Bagatelle en région, ici dans le Gard.

METTRE EN VALEUR LES LAURÉATS

La Fondation noue à travers le temps des partenariats ou participe à des projets essentiels dans ses domaines d'intervention qui profitent pleinement à ses lauréats.

Ainsi en mai 2019, à l'occasion de la quatrième édition du salon Révélations au Grand Palais de Paris, le rendez-vous des métiers d'art et de la création contemporaine, la Fondation Banque Populaire a présenté aux professionnels et au grand public son axe de mécénat vers l'artisanat d'art à travers six de ses lauréats mis en lumière sur son stand et une conférence sur les questions économiques et les enjeux essentiels des métiers de la création.

Puis, en juin, le festival annuel de la Fondation, Les Musicales de Bagatelle, est revenu pour la douzième année consécutive enchanter l'Orangerie du Parc de Bagatelle de Paris avec un nouveau directeur artistique. Pour la première fois, le public a pu découvrir sur scène tous les derniers boursiers de la Fondation, la « Génération Fondation Banque Populaire » qui représente l'avenir de la musique. Une nouvelle occasion de découvrir de jeunes musiciens talentueux et des œuvres inédites, en famille ou entre amis !

Laurent Mignon rend visite à l'équipe de la Fondation sur son stand lors des Défis Imagine 2024.

Après Paris, Les Musicales de Bagatelle sont parties en tournée dans cinq régions (Alsace, Eure-et-Loire, Gard, Occitanie et Limousin).

Avec les Banques Populaires, au cours de l'année, la Fondation a organisé 11 manifestations sous forme de concerts, conférences ou ateliers.

En fin d'année, elle a renouvelé son partenariat avec la radio VIVREFM 93.9, radio spécialiste des questions de handicap, pour dix nouvelles émissions en direct « Un handicap, des talents » en 2019 afin de donner la parole à ses lauréats et aux Banques Populaires. Au cours de ces trois dernières saisons, nous avons pu découvrir 28 lauréats aux profils très différents qui ont fait le récit de leur projet de vie, des difficultés rencontrées et des ressources déployées pour réussir et s'insérer dans la société.

La Fondation étant très engagée dans l'accompagnement et le soutien des artistes de musique classique contemporaine, elle a rejoint le dispositif Mise en Œuvre(s) initié par la Sacem. L'objectif étant d'inciter les interprètes lauréats à passer commande à des compositeurs de musique contemporaine également lauréats de la Fondation.

La Fondation, mécène de la Philharmonie de Paris en soutenant le projet pédagogique

DEMOS qui favorise la pratique de la musique classique et la création d'orchestres d'enfants vivant dans des milieux insuffisamment dotés en institutions culturelles, a invité les Banques Populaires à découvrir ce projet lors des concerts de fin d'année sur tout le territoire qui sont le point d'orgue de trois années de pratique instrumentale en orchestre symphonique.

PARTICIPATION À LA FAITES DE LA COOPÉRATION

En novembre 2019, des lauréats ont participé à la Faites de la Coopération des Banques Populaires et ont partagé leurs compétences et savoir-faire au cours d'ateliers avec des collaborateurs et des sociétaires.

LES JEUX DE PARIS 2024

Le Groupe BPCE est partenaire premium des Jeux de Paris 2024, emportant avec lui toutes les entreprises du Groupe. Il est partenaire également de l'équipe de France Olympique et Paralympique pour les Jeux de Tokyo qui se dérouleront finalement en 2021, les Jeux d'hiver de Pékin en 2022 et bien entendu les Jeux de Paris en 2024.

L'une des ambitions affichées de Paris 2024 est de « laisser une trace positive dans la société » avec une promesse : « Profiter de l'énergie des Jeux car c'est une opportunité unique pour que le sport change des vies et contribue à une société plus active, inclusive et tournée vers l'autre. » C'est donc tout naturellement que la Fondation va soutenir le mouvement paralympique. Elle a déjà accompagné plus de 400 personnes en situation de handicap dont 82 athlètes handisport depuis sa création (on peut citer Tanguy de la Forest, Florian Merrien, Sébastien Mobre, Souhad Ghazouani, Maxime Thomas, Timothée Adolphe, Lucas Mazur, Manon Genest…).

En septembre 2019, la Fondation et trois athlètes médaillés handisport (Gaëlle Edon, Manon Genest et Stéphane Keller) étaient présents aux Défis Imagine 2024, compétition interne au Groupe BPCE qui a réuni 43 équipes, 516 compétiteurs et 450 supporters, représentant toutes les entreprises du Groupe sur un week end à l'INSEP de Paris. Les trophées remis aux vainqueurs des épreuves étaient réalisés par Aline Houdé-Diebolt, lauréate artisan d'art de la Fondation Banque Populaire.

PARTENAIRE PREMIUM

CRÉATION EN **1992**

857 PROJETS SOUTENUS

275 INSTRUMENTISTES

36 COMPOSITEURS

484 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

62 ARTISANS D'ART

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TALENTS PROMETTEURS | **BILAN 2019**

37 NOUVELLES BOURSES

10 EN MUSIQUE

17 EN HANDICAP

10 EN ARTISANAT D'ART

+

58 **BOURSES RENOUVELÉES DE LAURÉATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES.**

LA VALORISATION DU **PATRIMOINE HISTORIQUE**

> DONNER LA PAROLE À CEUX QUI ONT FAIT L'HISTOIRE DU RÉSEAU BANQUE POPULAIRE
> PRÉSERVER ET STRUCTURER LE FONDS DOCUMENTAIRE
> VALORISER ET DONNER DU SENS AUX ARCHIVES…

07

+xHISTOIRES
ARCHIVES BANQUE POPULAIRE

La mission de valorisation du patrimoine historique s'intéresse aux différents marqueurs de l'histoire des Banques Populaires. L'histoire de la Banque Populaire éclaire ses origines de banque coopérative, illustre les liens étroits tissés avec les territoires sur lesquels les Banques Populaires sont implantées, explique cette proximité avec l'entrepreneuriat et les axes de développement.
Partager et transmettre cette mémoire est non seulement une responsabilité collective pour les générations futures, mais aussi une source de compréhension et d'inspiration collective.

DONNER LA PAROLE À CEUX QUI ONT FAIT L'HISTOIRE DU RÉSEAU BANQUE POPULAIRE

TÉMOIGNAGES ORAUX INDIVIDUELS

La mission +xHISTOIRES s'est engagée depuis deux ans dans une collecte de témoignages oraux auprès d'anciens collaborateurs. Ces archives orales sont structurées autour de deux thèmes : l'histoire des grandes décisions et évolutions du Groupe, et la vision des métiers dans la banque. Au-delà de la valeur historique de ces récits, les témoignages apportent un regard complémentaire sur l'attachement des collaborateurs à leur entreprise.

TABLES RONDES

« Générations +x » consiste à organiser et filmer des tables rondes autour de grands évènements qui ont marqué le secteur bancaire. Elles rassemblent plusieurs générations de collaborateurs de différentes entités du réseau pour échanger leurs souvenirs ou pratiques du métier de banquier. Deux tables rondes ont été réalisées en 2019, l'une sur le passage de la mécanographie au digital, et l'autre sur le passage à l'euro et l'an 2000.

GRANDE COLLECTE

À la suite de la production d'un cadre métrologique pour accompagner les collaborateurs dans la gestion de leurs archives en 2018, la mission +xHISTOIRES a réalisé un kit pour aider les banques régionales (la Banque Populaire du Nord par exemple cette année) à mettre en place une grande collecte au sein de leur établissement. Cette collecte a pour objectif de recueillir les archives historiques liées à l'activité bancaire et de mettre en place un processus de gestion pour les archives intermédiaires.

VERSEMENTS DES ARCHIVES PAPIER

Outre les archives des collaborateurs actifs, la mission collecte et traite les dons de documents d'archives versés par les collaborateurs retraités. Tout comme les archives orales, ces documents versés viennent enrichir et compléter les dossiers conservés.

NOM DE CODE : SUCCESS STORIES

Un livre pour saluer la réussite entrepreneuriale des clients de la Banque Populaire

Derrière chaque client se cache une histoire familiale, un combat personnel, un engagement sans concession, l'aboutissement d'une passion. Autant de situations que perçoivent bien les conseillers qui savent leur accorder leur confiance ; une rencontre qui devient un moment clé pour l'entrepreneur et qui se transforme bien souvent en une relation bien plus que commerciale…

C'est cette relation particulière que met en lumière Nom de code : success stories. Ces success stories sont racontées par les créateurs, avec leurs mots. De belles histoires illustrant la réussite sous toutes ses formes, accompagnées dans la durée par les Banques Populaires régionales. Une fibre entrepreneuriale qui s'exprime au cœur des régions, qui fait la part belle aux innovations et à la coopération.
Pour faire écho au processus créatif qui se cache derrière chaque histoire, un origami illustre chaque entreprise. Chacun est à l'image de l'audace et de la justesse que déploie chaque entrepreneur au quotidien.

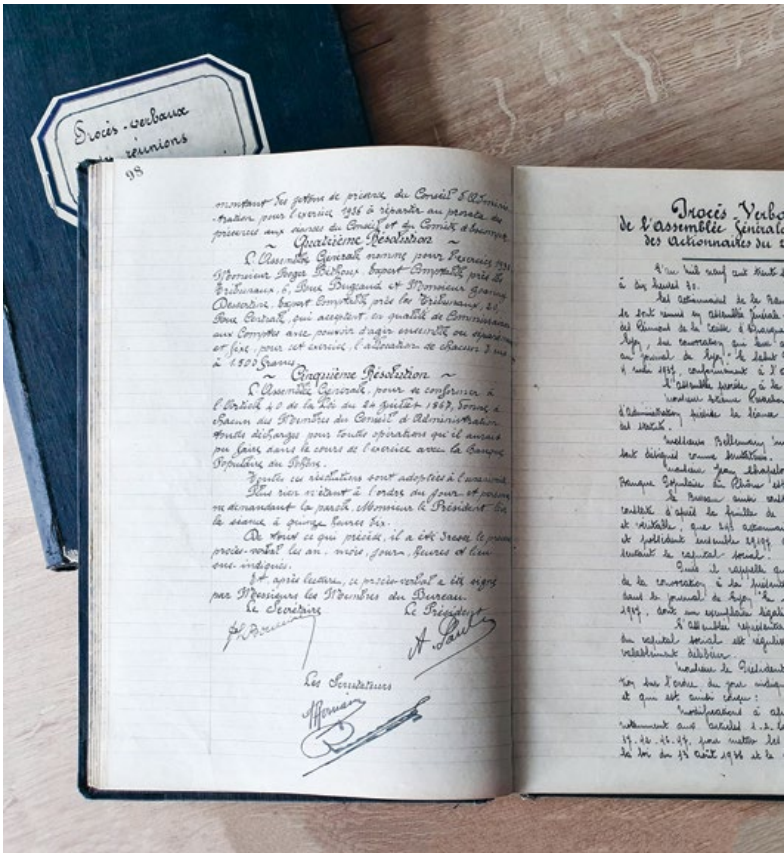

PRÉSERVER ET STRUCTURER LE FONDS DOCUMENTAIRE

NUMÉRISATION

La campagne de numérisation a été poursuivie en 2019 avec les journaux internes des anciens organes centraux et des Banques Populaires régionales. Ces journaux constituent une source d'informations précieuses sur la mémoire de l'entreprise : ils donnent une vision historique, culturelle et sociale.

PARTENARIAT AVEC LE MASTER ARCHIVES D'ANGERS

La Fédération Nationale des Banques Populaires a mis en place un partenariat avec le master Archives de l'université d'Angers pour prendre en charge une partie du fonds historique du réseau des Banques Populaires. (voir p.23)

VALORISER ET DONNER DU SENS AUX ARCHIVES…

Au printemps 2019, la base de données Icônes de la Pop' a été lancée. Elle centralise la totalité du fonds iconographique de l'ancien organe central. Près de 4000 visuels ont été numérisés. Elle a également vocation à recevoir des versements de photographies / vidéos / journaux internes des Banques Populaires régionales ou même de collaborateurs disposant d'archives personnelles.

Icônes de la Pop' donne un accès simplifié et sécurisé aux données. Elle constitue une formidable opportunité d'enrichir l'histoire Banque Populaire : chacun peut devenir acteur et compléter cet immense puzzle.

Pour fédérer et acculturer le maximum de collaborateurs, des petits modules de formation pédagogiques et dynamiques mettant en scène l'histoire des Banques Populaires ont été créés. Ils remettent en lumière publicités et affiches oubliées, et permettent aux collaborateurs de comprendre les gènes de banque coopérative impliquée sur son territoire.

Les réseaux sociaux constituent une vitrine non négligeable pour les archives. En publiant sur son compte Twitter (@HISTOIRES_BP) et groupe Facebook des photos ou vidéos qui font écho à l'actualité, la mission +xHISTOIRES raconte de petites histoires qui illustrent l'histoire du réseau des Banques Populaires. Une façon de toucher autrement (dans tous les sens du terme) un large public.

En parallèle, la mission +xHISTOIRES poursuit sa coopération avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA) avec un deuxième volet de la #SagaPopINA. Grâce aux extraits de reportages de journaux télévisés, de précieux instants oubliés ont pu être mis de nouveau en lumière.

Tout au long de l'année 2019, la mission +xHISTOIRES a œuvré auprès d'autres archivistes au sein du groupe interbancaire pour réaliser un dossier documentaire sur le RGPD et les archives historiques dans les banques. Ainsi, plusieurs réunions ont été planifiées pour mettre en place un *vademecum* archives recensant les données à caractère personnel, ainsi que la réalisation de fiches au sein du registre RGPD demandé par la CNIL.

SERVICE DE **MÉDIATION**

08

Pour répondre aux nouvelles exigences règlementaires en matière de règlement extrajudiciaire des litiges de la consommation (RELC), le réseau Banque Populaire a fait le choix de se doter, en novembre 2017, d'un dispositif national de médiation de la consommation, adossé à la FNBP.

C'est un choix original pour un réseau bancaire puisque ce dispositif constitue, avec celui de l'Association des Sociétés Financières (ASF) et celui de la Fédération des Banques Françaises (FBF), la troisième médiation pour « compte commun » du secteur financier. Ce service de médiation est ouvert à tout établissement du réseau Banque Populaire comme alternative à la désignation d'un médiateur d'entreprise.

Il a pour mission la résolution amiable des litiges nationaux ou transfrontaliers de nature contractuelle qui opposent les banques adhérentes à leur clientèle de particuliers. Il est placé sous l'autorité et la responsabilité d'un médiateur indépendant inscrit sur la liste des médiateurs de la consommation, notifié à la Commission européenne. Les fonctions de médiateur de la consommation auprès de la FNBP sont occupées par Bernard Saintourens qui a été référencé par la Commission d'Évaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) le 20 octobre 2017.

Le déploiement du dispositif de médiation s'est réalisé de manière progressive jusqu'en 2019. À fin 2019, 15 établissements ont souhaité y participer. Au total, 1808 dossiers ont été traités par le service de médiation national de la FNBP, donnant lieu, pour ceux relevant du champ de compétence du médiateur, à 322 avis rendus.

LES RELATIONS **INTERNATIONALES** ET **INSTITUTIONNELLES**

> CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES BANQUES POPULAIRES (CIBP)
> ÉCHANGES AVEC LE MOUVEMENT DESJARDINS AU QUÉBEC
> COOP FR

09

En 2019, la FNBP a continué d'enrichir ses interactions avec ses partenaires institutionnels en France et à l'étranger. L'objectif est double : faire progresser le modèle coopératif dans un contexte règlementaire qui évolue sans cesse et favoriser les partages de bonnes pratiques entre banques coopératives dans les différents pays de l'Europe et du monde.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES BANQUES POPULAIRES (CIBP)

Un Comité exécutif (Comex) et une Assemblée générale ont été organisés le 29 mars 2019 à Bruxelles à l'invitation de CPH Banque dont Alain Declercq, actuel Président de la CIBP, en est également le dirigeant.

La CIBP a reçu deux demandes de membres souhaitant intégrer la CIBP en tant que correspondants, à savoir : la Coopeuch (Chili) et la Banco Cooperativo Coopcentral (Colombie). Le Comité exécutif a validé ces nouveaux membres ce qui va permettre d'élargir un peu plus encore le périmètre des banques coopératives d'Amérique latine adhérentes à la CIBP.

L'organisation du projet « Link Board » (formation internationale dédiée aux administrateurs des banques coopératives) a été définitivement validée. Une session se tiendra désormais chaque année, si possible en la couplant à la réunion du Comex de la CIBP.

Pour sa part, l'Assemblée générale a validé les comptes 2018, après la présentation du Comité d'audit, confirmé la nomination provisoire du nouveau Secrétaire général et approuvé les nouveaux membres du Comité présidentiel et du Comex de la CIBP. C'est ainsi qu'ont été nommés : Mohamed Karim Mounir en remplacement de Mohamed Benchaaboun pour le

Une réunion du Comité exécutif de la CIBP.

Maroc ; André Joffre comme nouveau membre du Comité présidentiel de la CIBP en remplacement de Dominique Martinie et Philippe Henri, nouveau membre du Comité exécutif pour la France ainsi que messieurs Siria Jeldes et Rodrigo Silva pour le Chili et Jorge Andres Lopez Bautista et madame Maria Montealegre pour la Colombie.

Le 21 novembre 2019, un Comité présidentiel s'est réuni à Francfort dans les locaux de la DZ Bank. Cette réunion a été l'occasion de nommer madame Valeria Rutgers Secrétaire générale de la CIBP.

Il a également été souligné tout l'intérêt qu'il y avait à collaborer plus étroitement avec l'EACB (European Association of Co-operative Banks). Les membres ont relevé que les rôles des deux organisations sont complémentaires et que toutes deux peuvent apporter une valeur ajoutée à leurs membres. De plus, elles partagent les mêmes valeurs et spécificités coopératives bien que chacune d'elle ait une différence d'orientation et de gouvernance.

Cela étant, il est proposé de travailler sur les trois pistes suivantes :

- les programmes LINK de la CIBP peuvent être l'occasion d'accroître les interactions, la connaissance mutuelle et les relations commerciales entre les membres des deux associations. Le programme pourrait être ouvert aux membres de l'EACB qui pourrait être à son tour impliquée dans le développement du programme sur les sujets de réglementation par exemple ;
- chaque association pourrait offrir un «siège consultatif» au sein de son Comité exécutif à l'autre organisation afin d'avoir une visibilité sur les projets en cours et de travailler ensemble sur les synergies ;
- l'EACB pourrait participer aux événements de la CIBP (programmes LINK, Comités exécutifs…) en tant qu'intervenant sur les réglementations par exemple. D'autre part, la CIBP pourrait partager les travaux et ouvrir les réunions en ligne sur l'innovation aux membres de l'EACB. Ces propositions ont été transmises au Conseil de l'EACB en novembre.

Le projet d'atterrissage budgétaire 2019 et le budget 2020 ont été validés. Compte tenu des résultats bénéficiaires attendus, l'excédent de liquidités sera affecté en priorité à l'organisation des réunions de Link Alumni, des ambassadeurs CIBP, ou sur des projets et/ou événements axés sur l'innovation.

Enfin, un point d'actualité a été réalisé sur l'organisation du 70e anniversaire de la CIBP qui se déroulera en 2021 à Saint-Malo.

ÉCHANGES AVEC LE MOUVEMENT DESJARDINS AU QUÉBEC

À l'invitation de Guy Cormier, Président du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada et banque coopérative de référence, une délégation de la FNBP s'est rendue au Québec, afin de partager des points de vue et des bonnes pratiques autour de trois sujets : l'animation de la gouvernance coopérative, la raison d'être des entreprises et les valeurs porteuses de préférence commerciale.

Les priorités du Mouvement Desjardins qui ont été partagées avec la FNBP sont :

- les jeunes (renouvellement du sociétariat, association des jeunes aux décisions, mise en place de bourses d'études) ;
- l'accompagnement de la transition écologique (illustré notamment par la mise en place de bornes électriques de rechargement devant les agences Desjardins) ;
- les fragilités financières (insertion par l'économie avec les Écoles de la 2e Chance).

La délégation de la FNBP autour de Guy Cormier, Président du Mouvement Desjardins.

COOP FR

La FNBP participe au Conseil d'administration de Coop FR et aux travaux de ses instances. Ainsi, une réunion de travail commune entre l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM) et Coop FR sur la gouvernance a été organisée le 10 avril 2019. Coopératives et mutuelles partagent de nombreuses problématiques communes sur les questions de gouvernance et peuvent mutuellement profiter d'un échange de bonnes pratiques. Partant de ce constat, il a été proposé d'organiser des réunions communes entre le groupe de travail sur la gouvernance de l'AAM et Coop FR pour identifier des thématiques sur lesquelles engager un travail commun. D'autres sujets touchant à l'ESS ou la révision coopérative ont également été travaillés en commun avec d'autres entités ou familles coopératives partenaires de Coop FR.

LA **RÉGLEMENTATION**

> LA RÉVISION COOPÉRATIVE
> LES ORIENTATIONS EBA / ESMA : UN CADRE DE GOUVERNANCE GROUPE
> L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

10

L'évolution de la réglementation nécessite une veille permanente pour maintenir l'esprit de la gouvernance coopérative. La FNBP accompagne les Banques Populaires dans un contexte réglementaire européen changeant.

LA RÉVISION COOPÉRATIVE

Dans le cadre du déploiement du dispositif de révision coopérative institué par la loi ESS du 31 juillet 2014, la FNBP avait organisé une assistance dans les démarches des dépôts des dossiers d'agrément des réviseurs Groupe et travaillé en amont avec eux sur l'étude du cahier des charges, la méthodologie à adopter, les documents attendus en vue de la présentation du rapport et de la finalisation de la mission. Ces éléments étaient intégrés dans un guide pratique publié à l'intention des réviseurs et des Banques Populaires révisées.

Exception faite de la Banque Populaire du Nord, dont la mission a été réalisée cette année, toutes les Banques Populaires avaient procédé à leur révision coopérative en 2018. Ces révisions ont fait l'objet d'une restitution lors des Assemblées générales des Banques Populaires qui se sont tenues en 2019.

La période couverte par la mission de révision porte majoritairement sur l'année 2017, voire exceptionnellement sur 2015 ou 2016 et quelques ajustements sur le 1er trimestre 2018.

Aucune Banque Populaire n'a été identifiée comme possiblement « non conforme » au modèle de banque coopérative et aucune réserve n'a été soulevée par les réviseurs dans le cadre de leurs travaux.

Un certain nombre de pistes de réflexion, de voies d'amélioration ou de progrès ont été suggérées aux banques et identifiées dans les rapports détaillés.

La FNBP a réalisé un document de synthèse de ces suggestions ou voies d'amélioration proposées par chacun des réviseurs dans le cadre de leur mission, et a communiqué ce document à l'ensemble des Banques Populaires au titre du partage des bonnes pratiques.

LES ORIENTATIONS EBA / ESMA : UN CADRE DE GOUVERNANCE GROUPE

L'Autorité Bancaire Européenne (EBA) a publié le 21 mars 2018 les versions françaises de deux orientations (« Guidelines ») concernant la gouvernance des établissements de crédit et des sociétés de financement :

- orientations sur la gouvernance interne ;
- orientations de l'EBA et l'ESMA (« European Securities and Markets Authority ») sur l'évaluation de l'aptitude des membres de l'organe de direction et des titulaires de fonctions clés (orientations « Fit & Proper »).

Ces orientations sont entrées en vigueur le 30 juin 2018.

Elles complètent les dispositions directives dites « CRD IV » (« Capital Requirements Directive ») du 26 juin 2013 qui ont déjà été transposées dans le Code monétaire et financier ainsi que dans l'arrêté du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne.

Ces orientations définissent les exigences concernant l'aptitude des membres de l'organe de direction des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Dans le cadre des travaux menés sur les orientations EBA /ESMA, un kit documentaire complet a été réalisé par la direction gouvernance du Groupe BPCE en association avec les Fédérations Banque Populaire et Caisses d'Épargne.

Cette documentation comprend :

- un cadre de gouvernance ;
- une politique de nomination et de succession des dirigeants effectifs et des administrateurs ;
- une politique d'évaluation de l'aptitude des membres de la direction générale et du Conseil d'administration ;
- une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts des dirigeants effectifs et administrateurs ;
- un règlement intérieur cadre de conseil d'administration de Banque Populaire ;
- une présentation Powerpoint des orientations et des livrables contenant un projet de délibération.

Il est prévu que les dispositions relatives à la composition des comités puissent être mises en œuvre au fur et à mesure des nouvelles nominations/renouvellement. Les banques adapteront la délibération de leur conseil afin de mentionner la recomposition progressive des comités.

Cette documentation a été adressée à l'ensemble des banques pour approbation lors d'un de leur Conseil d'administration.

L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les enjeux économiques, technologiques, sociaux auxquels sont confrontées les entreprises

font peser sur leur Conseil d'administration une exigence accrue d'efficacité. D'où l'attention particulière portée actuellement à leur fonctionnement.

Les Banques Populaires, dans le cadre des dispositions légales prévues par le Code monétaire et financier (articles L. 511-98 et L. 511-100), évaluent ainsi périodiquement, et au moins une fois par an, le fonctionnement de leur Conseil d'administration.

Cette mission est confiée au Comité des nominations, constitué au sein de la banque, qui doit ensuite en rendre compte et soumettre au Conseil d'administration toutes recommandations utiles.

Cette évaluation s'inscrit dans une démarche de progrès car elle permet de renforcer, et d'améliorer le cas échéant, la capacité du Conseil à exercer pleinement ses missions.

Afin d'accompagner les Banques Populaires dans cette démarche d'analyse obligatoire, la FNBP a mis en place un dispositif dématérialisé innovant comprenant :

- un questionnaire d'auto-évaluation personnalisé pour chaque banque, accessible en ligne, et adressé sous forme de lien à chaque administrateur ;
- une restitution des résultats sous forme de rapports (individuel par administrateur et agrégé par banque) ;
- en option, un support de restitution des résultats sous format Powerpoint permettant à chaque banque de présenter ses résultats en Conseil d'administration de manière synthétique et/ou détaillée pour chaque question posée.

Le questionnaire tient compte des dernières orientations sur l'évaluation de l'aptitude des membres de l'organe de direction publiées par l'ESMA et l'EBA.

SONT ÉVALUÉS :

- **l'équilibre et la diversité des connaissances, des compétences et des expériences dont disposent individuellement et collectivement les membres du Conseil ;**
- **la structure, la taille, la composition et l'efficacité du Conseil, au regard des missions qui lui sont assignées ;**
- **les connaissances, les compétences et l'expérience des membres du Conseil, individuellement et collectivement.**

LES **ANNEXES**

> LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU DES BANQUES POPULAIRES

> LA CARTE DES BANQUES POPULAIRES

> L'ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE AU 31 DÉCEMBRE 2019

11

LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU DES BANQUES POPULAIRES

9,3 millions
DE CLIENTS

4,6 millions
DE SOCIÉTAIRES

31 000
COLLABORATEURS

14
BANQUES POPULAIRES

225
ADMINISTRATEURS

1re
BANQUE DES PME*

6,43 Md€
PRODUIT NET BANCAIRE

225 Md€
ENCOURS DE CRÉDIT

288 Md€
ENCOURS D'ÉPARGNE

** étude TNS Kantar PME-PMI 2019.*

LA CARTE DES BANQUES POPULAIRES

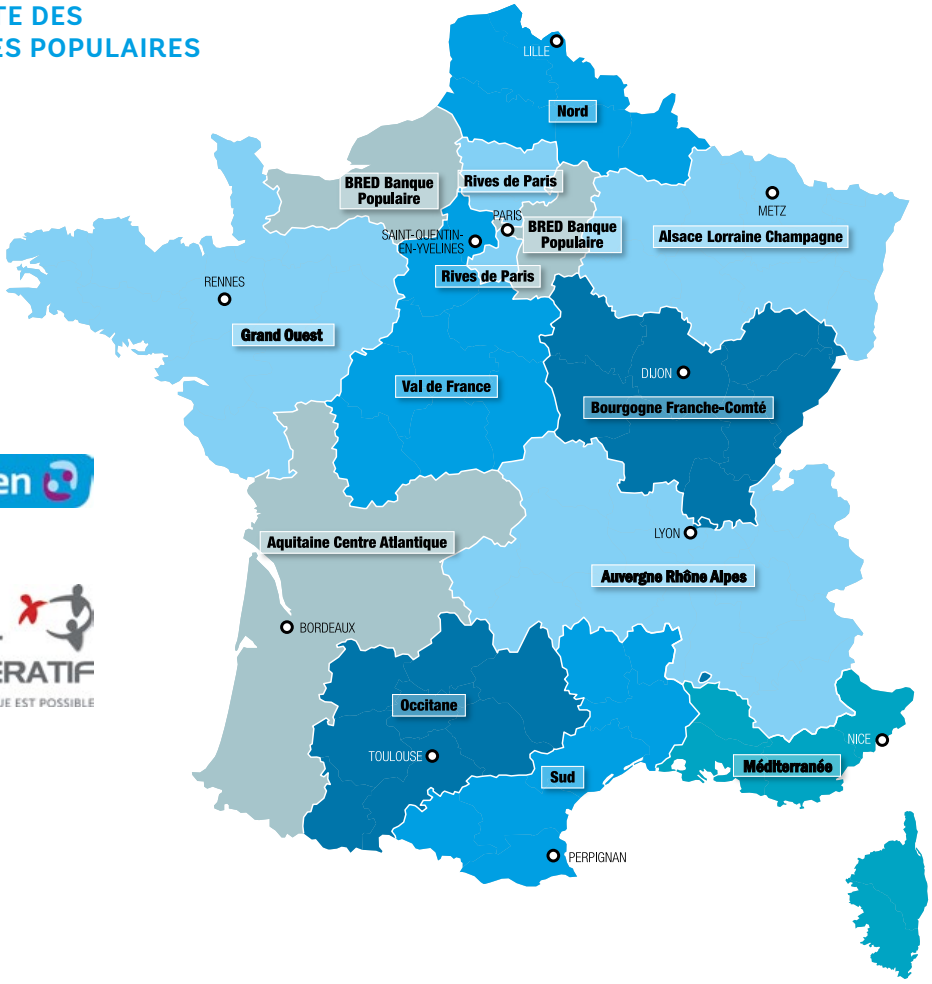

DOM TOM

L'ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE AU 31 DÉCEMBRE 2019

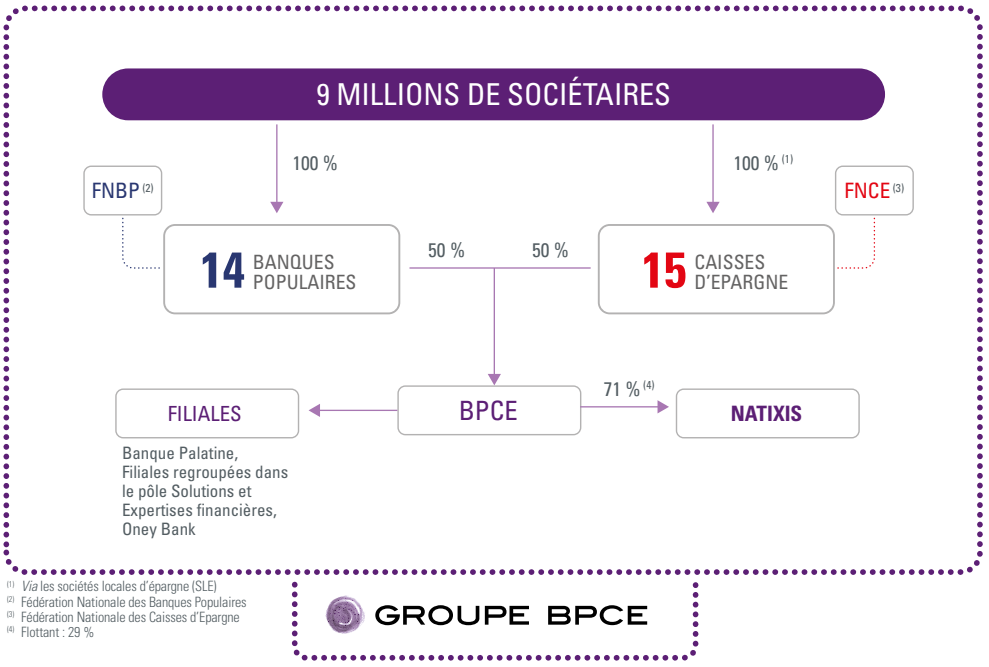

(1) *Via* les sociétés locales d'épargne (SLE)
(2) Fédération Nationale des Banques Populaires
(3) Fédération Nationale des Caisses d'Epargne
(4) Flottant : 29 %

GROUPE BPCE

Fédération Nationale
des Banques Populaires
76-78 avenue de France
75204 Paris Cedex 13

SIRET 521 948 059 00030
code NAF F9499Z

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Roux, Directeur général
de la FNBP

DIRECTEUR DE RÉDACTION
Béatrice Vignon, Directrice
Communication

COORDINATION GRAPHIQUE
ET RÉDACTIONNELLE
Audrey Lecourt, Chef de projets
Communication

CONCEPTION ET RÉALISATION
Juliane Cordes et Corinne Dury

IMPRESSION
SNEL, Vottem, Belgique

DATE DE PARUTION
Mai 2020

Fédération Nationale
des Banques Populaires
76-78 avenue de France
75204 Paris Cedex 13

Tel : 01 58 40 69 73
information@fnbp.fr
www.fnbp.fr

BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale